



Novembre 2013

Lettre d'information FO n°9 :

ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau

Etat des lieux des quasi-statuts des contractuels ITA de l'ONEMA et de l'ONCFS :

Dans la perspective d'éventuelles discussions sur un quasi-statut d'ITA dans le cadre de l'agence française de la biodiversité, Force Ouvrière a mis à plat les quasi-statuts des ITA de l'ONEMA et de l'ONCFS. Ce guide permet à la fois aux agents d'obtenir des informations concernant leurs carrières mais aussi évaluer le retard à combler pour avoir un quasi-statut décent.

Télécharger le guide contractuels ONEMA/ONCFS [ici](#)

Pour mémoire le guide sur les contractuels des agences de l'eau [ici](#)

Titularisation des agents contractuels : Une nouvelle réunion s'est tenue le 18 octobre sur le processus de déprécarisation. Face au constat de l'absence d'avancée sur ce dossier (le décret ouvrant le processus n'a été publié qu'à la fin octobre), Force Ouvrière a saisi les ministres pour les mettre devant leurs responsabilités

Télécharger le compte-rendu FO de la réunion du 18 octobre [ici](#)

Le courrier aux ministres [ici](#)

Le décret sur le processus de déprécarisation [ici](#)

Agence Française de la Biodiversité : Une première réunion d'un comité de suivi s'est tenue le 6 novembre 2013. Force Ouvrière a rappelé son opposition à la dissolution des établissements publics existants dans cette agence hétéroclite et sans moyens supplémentaires. L'ONEMA et l'AAMP n'auront vécu qu'entre fin 2006 et fin 2014. Quelle sera la durée de vie de la nouvelle agence ? Dans ce contexte, Force Ouvrière continuera à porter ses revendications pour les agents et leurs missions.

Télécharger le compte-rendu FO [ici](#)

L'extrait du projet de loi cadre biodiversité [ici](#)

Les agences de l'eau en danger : La répartition des suppressions d'emplois dans les agences de l'eau a été notifiée par la tutelle aux agences suite à la méthode dite « BBZ » (Budget base zéro). Force Ouvrière dénonce la poursuite en 2014 de la politique d'austérité de l'année en cours et met en exergue les fausses solutions qui sont mises en avant.

Télécharger le communiqué FO [ici](#)

Audition du député Lesage devant la commission développement durable de l'Assemblée nationale : Alors qu'une ponction de 210 millions d'euros est prévue sur le fond de roulement des agences, que de nombreux rapports sortent sur la politique de l'eau (dont le rapport Lesage qui sous-entend une remise en cause du système actuel), il est toujours intéressant de suivre les débats parlementaires sur le sujet.

Télécharger le communiqué de la commission [ici](#)

Audience FO chez le ministre Philippe Martin : Le 16 octobre dernier, le ministre Philippe Martin a reçu une délégation FO. Cette première rencontre avec les organisations syndicales s'est tenue quatre mois après sa nomination à la tête du ministère !

Télécharger le compte-rendu [ici](#)

Evaluation de la réforme des parcs nationaux : Les Parcs Nationaux avancent en ordre dispersé, avec des résultats en demi-teinte : les décrets de charte sont progressivement adoptés par le Conseil d'Etat. A sa suite, les délibérations des communes sur les projets de chartes ne sont pas synonymes d'adhésion massive (sic) pour celles qui se sont prononcées. Pour les autres, l'approche des élections municipales rend l'exercice difficile. Enfin, pour les réglementations qui découlent de la charte, la mise en œuvre des objectifs de protection souffre de l'instabilité créée.

Télécharger le rapport [ici](#)

Des fonctionnaires de plus en plus pauvres : La paupérisation des agents publics est une réalité. Certaines présentations qui reprennent les changements d'échelon, les primes... sont des travestissements de la réalité. La solution consiste en l'augmentation du point d'indice. Encore faut-il le revendiquer !

Télécharger l'édito de la FGF-FO [ici](#)

FO ne cautionne pas le protocole sur la prévention des risques psychosociaux : Plusieurs évolutions par rapport au projet de protocole découlent d'amendements portés par Force Ouvrière. Toutefois, le protocole se contente de ne traiter que les conséquences des risques psychosociaux mais en aucun cas leurs causes. Pour Force Ouvrière, la première source des risques est la réduction continue d'effectifs.

Télécharger le courrier de la FGF-FO à la ministre de la fonction publique [ici](#)

Evolution de la catégorie C et GIPA : Il a été évoqué que la (faible) revalorisation de la catégorie C pouvait intervenir avant le 1^{er} janvier 2014. Cela aurait conduit à rendre les agents inéligibles à la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat) sur la période 2009/2013. Force Ouvrière a donc réagi en écrivant à la ministre de la Fonction publique sur le sujet. Il a été ensuite indiqué en Conseil Supérieur de la Fonction Publique que l'évolution de la grille des agents de catégorie C se ferait au 1^{er} février 2014.

Télécharger le courrier de la FGF-FO à la ministre de la fonction publique [ici](#)

Télécharger le flash info de la FGF-FO suite au CSFPE [ici](#)

**Pour toute remarque relative aux positions défendues
par Force Ouvrière et pour toute question relative à
votre carrière contactez nous**

Zaïnil NIZARALY

znizaraly@fets-fo.fr / 01 44 83 86 20

FEETS-FO, 46 rue des Petites Ecuries 75010 Paris

Ou remplir le bulletin d'adhésion en ligne [ICI](#)

